

Dina Boluarte rejette l'existence d'exécutions extrajudiciaires au Pérou



La Havane, 4 mai, (RHC)- La présidente désignée du Pérou, Dina Boluarte, a rejeté ce mercredi l'existence d'exécutions extrajudiciaires évoquées dans un rapport de la Commission interaméricaine des droits de l'homme.

"Il y a des questions que nous ne partageons pas, mais que nous respectons, d'autant plus que nous venons d'un organe du Système interaméricain des droits de l'homme. Nous rejetons l'existence d'exécutions extrajudiciaires et la qualification de massacre, même si cela est mentionné au conditionnel", a déclaré Dina Boluarte au cours d'une conférence de presse.

En ce qui concerne ce qui s'est passé en décembre dernier dans la ville d'Ayacucho - l'un des points focaux des manifestations contre Boluarte - la CIDH a décrit les cas de 10 personnes abattues par balle,

dont un adolescent de 15 ans.

La CIDH a souligné que ces événements, lorsqu'ils sont perpétrés par des agents de l'État, pourraient constituer des exécutions extrajudiciaires, qui devraient faire l'objet d'une enquête par des procureurs spécialisés dans les droits de l'homme.

La présidente a déclaré que "l'État péruvien regrette la perte de vies humaines et les actes de vandalisme" enregistrés lors des manifestations.

"Nous n'avons pas tenu de discours de polarisation, encore moins de division, nous avons toujours appelé à l'unité, à la paix", a souligné Dina Boluarte à propos d'une autre des accusations formulées dans le rapport.

La Commission interaméricaine des droits de l'homme a constaté que les manifestations contre le gouvernement et le Congrès, qui ont fait 55 morts parmi les civils et un parmi les policiers, ainsi que 912 blessés, ont été caractérisées par un usage disproportionné, aveugle et meurtrier de la force par les agents de sécurité.

Lors de la présentation du rapport, la présidente de la CIDH, Margarete May, a souligné qu'à Ayacucho "il y a eu de graves violations des droits de l'homme qui doivent faire l'objet d'une enquête avec toute la diligence requise et en tenant compte de la dimension ethnique et raciale".

"En outre, compte tenu des circonstances de temps, de lieu et de manière, ces multiples privations du droit à la vie pourraient être qualifiées de massacre", a souligné Margarete May.

Source : Russia Today

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/321672-dina-boluarte-rejette-lexistence-dexecutions-extrajudiciaires-au-perou>



Radio Habana Cuba